



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-34690>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **25-34690**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Centre hospitalier de Valenciennes

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : CONCEPTION-REALISATION - PHASE CANDIDATURE - CONSTRUCTION DE QUATRE BLOCS OPERATOIRES AMBULATOIRES MODULAIRES POUR LE CENTRE HOSPITALIER DE VALENCIENNES

Description : CONCEPTION-REALISATION - PHASE CANDIDATURE - CONSTRUCTION DE QUATRE BLOCS OPERATOIRES AMBULATOIRES MODULAIRES POUR LE CENTRE HOSPITALIER DE VALENCIENNES

Identifiant de la procédure : 740d6dea-8091-4229-a91d-f7f237ad2e88

Identifiant interne : 20250017

Type de procédure : Autre procédure en plusieurs étapes

Principales caractéristiques de la procédure : Audition des candidats : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'organiser une audition des candidats admis à remettre une offre, dans des conditions strictes d'égalité. Le cas échéant, les candidats recevront une convocation envoyée par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>. Elle indiquera toutes les modalités de l'audition. Le groupement se présentera à l'audition avec un maximum de 6 personnes dont obligatoirement le mandataire, un architecte et le représentant de la compétence technique. La présentation se fera comme suit : o Présentation de l'équipe de conception et de réalisation avec un support numérique (10 minutes) ; o Présentation de l'offre du candidat (40 minutes) avec un support numérique, comprenant les éléments suivants : - Présentation de l'offre fonctionnelle / organisationnelle ; - Présentation de l'offre technique ; - Présentation de l'offre architecturale ; - Présentation de la notice financière. o Echanges et planning (40 minutes). Les

candidats seront auditionnés sur la base des documents figurant dans leurs offres initiales exclusivement. Les documents et supports numériques seront remis au pouvoir adjudicateur à l'issue de l'audition. — Négociation : Au stade de la phase « offre », conformément aux articles R. 2152-1 et R. 2152-2 du code de la commande publique, les offres inappropriées seront éliminées. Les offres irrégulières ou inacceptables pourront devenir régulières ou acceptables au cours de la négociation, à condition qu'elles ne soient pas anormalement basses. Cependant, le pouvoir adjudicateur se réservera le droit d'éliminer avant négociation, les offres irrégulières ou inacceptables. Le pouvoir adjudicateur pourra engager une phase de négociation avec les trois candidats ayant remis une offre et étant les mieux placés conformément aux critères définis par le présent règlement de consultation. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation conformément à l'article R. 2161-17 du code de la commande publique. — Examen des candidatures : > Capacité économique et financière éliminatoire : Le chiffre d'affaires annuel minimal pour la composante entreprise sera de 10 000 000 Euros HT (moyenne des 3 dernières années). Si le seuil des 10 000 000 Euros HT n'est pas atteint, la candidature sera automatiquement rejetée. > Capacité professionnelle éliminatoire : A minima, chaque groupement devra être composé des compétences suivantes : - Architecte ; - BE techniques ; - Construction modulaire ; - Organisme financeur proposant une prestation de location longue durée avec option d'achat.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71250000 Services d'architecture, d'ingénierie et de métrage

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : CENTRE HOSPITALIER VALENCIENNES Avenue Désandrouin

Ville : VALENCIENNES Cedex

Code postal : 59322

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires : Description du projet : Le plateau opératoire du Centre hospitalier de Valenciennes a un besoin de 4 salles de blocs supplémentaires. Durant cette phase de travaux, toute l'activité hospitalière est maintenue en exploitation et ce, à proximité de la nouvelle construction modulaire sur le parking P2 « médecins ». Aussi, le Centre hospitalier de Valenciennes lance une consultation en vue de l'attribution à un groupement d'entreprises d'un marché de conception-réalisation en vue de la fourniture, l'installation, l'aménagement et la mise en service en location avec option d'achat pour une durée de 72 mois, reconductible deux fois (par période de 12 mois), de quatre blocs opératoires ambulatoires modulaires sur le parking de P2 médecin du Centre hospitalier de Valenciennes. Cette initiative vise à répondre aux besoins croissants de chirurgie ambulatoire, tout en garantissant une infrastructure conforme aux normes hospitalières en vigueur. Ces quatre salles seront indépendantes du fonctionnement du bloc central. La surface de projet disponible est de 1 350 m² pour 4 blocs de 40 m² chacun, ainsi que les locaux techniques associés. L'ouvrage à réaliser appartient à la catégorie d'ouvrages suivante : Etablissement recevant du public (ERP). — Eléments de mission : Le groupement d'entreprises sélectionné sera chargé des phases de conception et réalisation décomposées comme suit : 1) Phase 1 : CONCEPTION -

Prestation n°1 : Etablissement de l'avant-projet détaillé (APS) ; - Prestation n°2 : Compléments aux études d'avant-projet remises dans l'offre, établissement de l'avant-projet définitif (APD) et du projet ; - Prestation n°3 : Dossier de demande de permis de construire et autres autorisations administratives ; - Prestation n°4 : Etudes de projet (PRO) ; - Prestation n°5 : Remise du cahier prévisionnel remise documentaire (CPRD) ; - Prestation n°6 : Remise du planning général et du planning études. 2) Phase 2 : REALISATION - Prestation n°7 : Études d'exécution et de synthèse (réalisées en phase conception) ; - Prestation n°8 : Travaux de préparation et de réalisation de l'ouvrage (compris fondations) ; - Prestation n°9 : Ordonnancement, coordination et pilotage du chantier ; - Prestation n°10 : Direction de l'exécution des travaux ; - Prestation n°11 : Réception des travaux et mise en service des blocs modulaires ; - Prestation n°12 : Remise des DOE ; - Prestation n°13 : Suivi du parfait achèvement. --- Compétences demandées : > La compétence financière : - Organisme financeur proposant une prestation de location longue durée avec option d'achat. > La compétence architecturale : - Justifiée au moins par un architecte DPLG ou équivalent reconnu en application de la Directive Européenne 85.384 CE du 10 juin 1985. > Les compétences techniques de conception et de suivi d'exécution : - Ingénierie d'ouvrage de bâtiment courant couvrant les domaines des gros oeuvre et second oeuvre ; - Ingénierie d'ouvrage de bâtiment couvrant les domaines des chauffage ventilation climatisation (CVC), électricité (courants forts et faibles) plomberie, voirie et réseaux divers, fluides médicaux ; - Economie de la construction, couvrant l'ensemble de la conception économique et financière ainsi que la maîtrise complète des coûts d'une opération de bâtiment et de la notion de coût global de l'opération ; - Compétence SSI (système sécurité incendie). > La compétence constructeur : - Entreprise générale ou entrepreneurs groupés en capacité de réaliser des constructions neuves modulaires et en aménagement de blocs opératoires hospitaliers. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'absence de l'une des compétences demandées ci-dessus pourra entraîner le rejet de la candidature.

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Mode de passation : La procédure de passation utilisée est la procédure avec négociation. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-3, R. 2124-3 et R. 2161-12 à R. 2161-20 du code de la commande publique. --- Type et forme de contrat : Il s'agit d'un marché de conception-réalisation, qui est passé en application de l'article L. 2171-2 du code de la commande publique. --- Déroulement de la consultation : La procédure est décomposée en deux phases distinctes : - Une phase « candidature » au terme de laquelle les candidats admis à présenter une offre seront sélectionnés ; - Une phase « offre » au terme de laquelle l'attributaire sera choisi. --- Visite sur site : Aucune visite sur site n'est prévue, pour la phase « candidature ». --- Prime : Les opérateurs économiques dont les offres auront été jugées recevables percevront une indemnité dans les conditions prévues ci-après. L'indemnité attribuée à chaque candidat, dont l'offre est jugée recevable, est de 35 000 Euros HT sur la base d'une offre de niveau APS. Son montant est proposé par le pouvoir adjudicateur, qui doit notamment déterminer la réduction à appliquer pour une offre qui serait non-conforme aux articles du présent règlement de la consultation. L'indemnité comprend la remise de tous les éléments écrits et graphiques, ainsi que le support physique électronique. La rémunération du titulaire du marché tient compte de l'indemnité reçue pour sa participation au marché. L'indemnité ne pourra être versée aux candidats que lorsque la délibération autorisant son versement sera exécutoire.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : CONCEPTION-REALISATION - PHASE CANDIDATURE - CONSTRUCTION DE QUATRE BLOCS OPERATOIRES AMBULATOIRES MODULAIRES POUR LE CENTRE HOSPITALIER DE VALENCIENNES

Description : CONCEPTION-REALISATION - PHASE CANDIDATURE - CONSTRUCTION DE QUATRE BLOCS OPERATOIRES AMBULATOIRES MODULAIRES POUR LE CENTRE HOSPITALIER DE VALENCIENNES

Identifiant interne : 20250017

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71250000 Services d'architecture, d'ingénierie et de métrage

Options :

Description des options : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de travaux similaires.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : CENTRE HOSPITALIER DE VALENCIENNES Avenue Désandrouin

Ville : VALENCIENNES Cedex

Code postal : 59322

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Autre durée : Inconnu

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 5,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : Calendrier prévisionnel : > PHASE « CANDIDATURE » : - Publication de l'avis de publicité : 28/02/2025 - Réception de candidatures : 31/03/2025 à 12:00 - Commission de sélection des candidats : Entre le 01/04/2025 et le 02/04/2025 > PHASE « OFFRE » : - Envoi du dossier de consultation : 02/04/2025 - Visite sur site Entre le 21/04/2025 et le 22/04/2025 Remise des offres 05/05/2025 à 12 :00 Phase de questions + négociation (audition éventuelle) Entre le 06/05/2025 et le 16/05/2025 Dernière offre des candidats 23/05/2025 Mise à la signature + Notification du marché 12/06/2025 Dépôt du permis de construire 04/07/2025 - Mise en service (inclus qualifications et commission de sécurité) : 19/12/2025

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Pas de passation de marché stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques nationaux

Objectif innovant : Les travaux, fournitures ou services faisant l'objet du marché impliquent une innovation en matière de processus.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacités techniques (37 points)

Description : > Moyens humains globaux des membres du groupement (17 points)
> Moyens matériels globaux des membres du groupement (20 points),
décomposés de la façon suivante : - Cloisons modulaires (7 points) ; - Blocs modulaires (7 points) ; - Equipements biomédicaux (6 points).

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Autre

Nom : Qualité des références (63 points)

Description : > Gestion d'un projet hospitalier (21 points) > Gestion d'un projet hospitalier, réalisé en modulaire (21 points) > Gestion d'un projet de plateau technique hospitalier type opératoire, réalisé en modulaire (21 points)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 0

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Montant de rémunération pour la mission globale

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Délai de mise en service

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique, décomposée de la façon suivante : > Qualité fonctionnelle et organisationnelle (12 points), décomposée de la façon suivante : - Schéma fonctionnel : ergonomie / fonctionnement général des locaux (10 points) ; - Schéma organisationnel : gestion des flux (2 points). > Qualité architecturale (4 points), décomposée de la façon suivante : - Enveloppe extérieure (2 points) ; - Ambiance d'intérieur : (2 points). > Qualité technique (6 points), décomposée de la façon suivante : - Cloisons modulaires (2 points) ; - Blocs modulaires (2 points) ; - Equipements biomédicaux (2 points).

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 22

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance environnementale (réemploi des matériels / matériaux)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 3

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 31/03/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Un accord de confidentialité est requis : non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Le projet consiste en une location d'un bâtiment modulaire de type bloc opératoire avec option d'achat, établie par un organisme financeur, sur une durée comprenant 72 mensualités et reconductible deux fois (par période de 12 mois).

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature de l'accord-cadre ; - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du code de justice administrative (CJA) ; - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion de l'accord-cadre est rendue publique. Le tribunal administratif de Lille peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet : www.telerecours.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Nancy, Préfecture de Meurthe et Moselle

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lille

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Centre hospitalier de Valenciennes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Centre hospitalier de Valenciennes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Lille

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Centre hospitalier de Valenciennes

Organisation qui traite les offres : Centre hospitalier de Valenciennes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Lille

Numéro d'enregistrement : 17590003400026

Adresse postale : 5, rue Geoffroy Saint-Hilaire

Ville : Lille Cedex

Code postal : 59014

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lille@juradm.fr

Téléphone : 0359542342

Adresse internet : <https://lille.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Nancy, Préfecture de Meurthe et Moselle

Numéro d'enregistrement : 17540001900014

Adresse postale : 1, rue du préfet Claude Erignac

Ville : Nancy

Code postal : 54000

Subdivision pays (NUTS) : Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Pays : France

Adresse électronique : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Téléphone : 0383342565

Adresse internet : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/daj/marches_publics/ccra/contacts/Comite_local_Nancy.pdf?v=1738255739

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Centre hospitalier de Valenciennes

Numéro d'enregistrement : 26590673500013

Adresse postale : Avenue Désandrouin - Pôle Services - Cellule des marchés publics - B.P. 479

Ville : Valenciennes Cedex

Code postal : 59322

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : noulette-j@ch-valenciennes.fr

Téléphone : 0327140042

Adresse internet : <https://www.ch-valenciennes.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : edf66575-59d7-43f1-9447-e9a674356889-06

Principale raison de la modification : Mise à jour d'informations

Description : La date limite de réception des candidatures est modifiée, de la façon suivante : > Au lieu de lire : "Date limite de réception des demandes de participation: 31/03/2025 12:00". > Il convient de lire : "Date limite de réception des demandes de participation: 07/04/2025 12:00".

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 30ca7763-a111-408d-9b2e-18bcbf9ccbf9 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 27/03/2025 à 12:40

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/03/2025